

29^{ème} RALLYE NATIONAL DU VALLESPİR

Formulaire d'Accréditation

MEDIA

TITRE :
Rédacteur en Chef / Chef de Rubrique :
Adresse :
Tél :
E-mail :

PERSONNE A ACCREDITER

Nom :
Prénom :
Fonction :
Tél portable :
E-mail :

Presse écrite / TV / Radio / Vidéo / Photographe / Site Internet / Attaché de Presse / Team

ACCREDITATION PRESSE

Je déclare être détenteur de :

Carte de Presse n° / Laissez Passer Média FFSA
 Lettre Accréditive Assurance R C Professionnelle Cie N° Contrat

ACCREDITATION MULTIMEDIA

Je déclare faire partie d'une association à but d'information et disposer d'une lettre accréditive pour couvrir le Rallye du Vallespir 2018.

Je déclare posséder une assurance Responsabilité Civile couvrant les risques auxquels je m'engage.

Fait à :

Le :

Signature du Rédacteur en Chef:
(+ Cachet du Média)

Signature de la Personne à accréditer :



29^{ème} RALLYE NATIONAL DU VALLESPIR

Décharge de Responsabilité

Les Règles Techniques de Sécurité (RTS) mises en place par la FFSA et les Pouvoirs Publics imposent des mesures drastiques.

L'Organisation du Rallye du Vallespir vous demande de lire très attentivement ce document qui est à remplir dans son intégralité, daté et signé.

Il vous est également précisé que les Règles Techniques de Sécurité vous imposent de respecter les zones signalées comme interdites et où il est strictement interdit de filmer ou de photographier (même aux professionnels accrédités).

- Les contrevenants se verront immédiatement retirer leur accréditation et leur chasuble.

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal et ville :

Tél. portable :

Média représenté :

La signature de ce formulaire indique que le requérant est bénéficiaire d'une assurance responsabilité civile et d'une assurance accident couvrant son activité de prises de vues photos et/ou vidéo sur le lieu d'une compétition automobile et de ce fait, en cas d'accident, il décharge de toutes responsabilités les Organismes Technique et Administratif du Rallye du VALLESPIR, épreuve de la Coupe de France FFSA des Rallyes, en cas d'accident dont il pourrait être victime ou occasionné par lui-même.

Fait à :

Le :

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé » :

IMPORTANT

L'Organisation se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner les raisons.
Toute demande incomplète sera refusée.



29^{ème} RALLYE NATIONAL DU VALLESPİR

Conditions d'accréditation

Les nouvelles Règles Techniques de Sécurité (RTS) mises en place par la FFSA et les Pouvoirs Publics, imposent des mesures drastiques et le Comité d'Organisation vous demande de respecter les consignes qui pourront vous être données par MM, Mmes les Commissaires de Route.

Afin de permettre le suivi du Rallye par le plus grand nombre, le Comité d'Organisation vous propose 2 formules :

ACCREDITATION PRESSE

Conditions d'obtention :

- Etre titulaire d'une carte de presse professionnelle et/ou d'un Laissez-passer Média FFSA
- Justifier d'une activité média professionnelle
- Justifier d'une lettre accréditive avec en-tête pour couvrir l'épreuve
- Justifier d'une assurance responsabilité civile professionnelle.

Cette accréditation vous propose :

- **Un dossier « PRESSE » (carte, timing, ...),**
- **Un accès à la Salle de Presse durant l'épreuve,**
- **Un accès aux classements et communiqués de presse,**
- **Un badge « Presse »**
- **Une plaque « Presse »** (1 plaque par Média)
- **Une chasuble « Média »** individuelle (limitée à 2 par Média, caution de 50€ demandée par chasuble, chèque à l'ordre de ASAC 66).

ACCREDITATION MULTIMEDIA

Ouvert aux personnes justifiant d'une activité à but d'information liée aux sports mécaniques. Celles-ci devront **fournir impérativement** une lettre accréditive avec en-tête, une assurance responsabilité civile en rapport avec l'activité des sports mécaniques.

Cette accréditation propose :

- **Un dossier « PRESSE » (carte, timing, ...),**
- **Un pass permettant l'accès à :**
 - **La Salle de Presse**
 - **Aux classements et communiqués de presse**

Une somme de **150€** (droits aux images) à titre de **caution** sera demandée aux « médias privés » officiant sur l'épreuve par le Comité d'Organisation, lors de votre remise d'accréditation (hormis pour les possesseurs du badge FFSA). **Cette caution vous sera restituée par l'Organisateur en échange d'un CD ou DVD de l'épreuve libre de droit.** Celui-ci devra être transmis à l'Organisateur dans **un délai de 2 mois.** Passé ce délai, la caution sera encaissée. (chèque à l'ordre de VR66)

Cette caution concerne :

- 1- L'ensemble des photographes **n'officiant pas** pour une revue spécialisée ou PQR ou un média reconnu par la FFSA (badge ou carte de presse nationale)
- 2- Les « vidéastes » de toutes les Sociétés d'imageries et les photographes officiant pour des sites internet.

IMPORTANT

Demande d'accréditation à retourner par mail à : contact.asac66@yahoo.fr avant le 08/06/2018

L'Organisation se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner les raisons.

Toute demande incomplète sera refusée.

